

# ÉCONOMIE

## COMMERCE INTERNATIONAL



La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et ses deux homologues, Robert Lighthizer et Ildefonso Guajardo Villarreal, doivent arriver dans la métropole montréalaise dimanche pour faire le point sur les progrès accomplis.

## Le Canada devrait se concentrer sur l'ALENA de l'après-Trump

ÉRIC DESROSIERS

Le Canada et le Mexique doivent prendre garde, dans leur défense de l'ALENA, de s'aliéner l'ensemble des Américains tout comme d'accepter n'importe quoi dans l'espoir de sauver coûte que coûte l'accord. Après tout, Donald Trump ne sera pas éternel.

Il ne faut pas se raconter d'histoire, avertit le sous-ministre mexicain au Commerce, Juan Carlos Baker Pineda, lors d'une table ronde organisée vendredi par le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUUM). La renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), dont la sixième ronde doit se poursuivre à Montréal jusqu'à lundi, pourrait très bien échouer. « Si l'un des pays veut partir, il le fera. On ne peut rien faire contre cela », a-t-il dit, faisant référence aux États-Unis, dont certaines demandes « sont simplement inacceptables », selon lui.

La seule chose à faire pour le Canada et le Mexique, dans un tel contexte, est de rappeler que beaucoup de progrès ont déjà été réalisés depuis le début des négociations, en août, et de continuer, pour le reste, d'essayer de se montrer « créatifs » dans la façon dont on pourrait accommoder malgré tout le camp américain. « Mais ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est de bricoler coûte que coûte des solutions qui ne seraient pas dans notre intérêt commun à long terme. Nous devons penser à long terme. »

Et tant pis si cela doit se conclure, malgré tout, par un échec, a déclaré le haut fonctionnaire mexicain. « Il y aura un jour un autre président à la tête des États-Unis, qui défendra une autre politique commerciale. » C'est pourquoi il faut savoir garder le contrôle de ses émotions et éviter de « s'aliéner la population américaine dans son ensemble ».

### Problème de visions

Le professeur de droit international économique de l'Université Laval à Québec Richard Ouellet estime lui aussi que certaines demandes des États-Unis à la table de renégociation de l'ALENA sont tellement contrairement non seule-

« Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est de bricoler coûte que coûte des solutions qui ne seraient pas dans notre intérêt commun à long terme »

ment aux intérêts de ses deux autres pays partenaires, mais aussi à la nature même de leur projet commun qu'elles semblent avoir été seulement conçues pour servir d'excuses pour conclure à leur échec.

Le problème, entre les États-Unis et ses deux autres partenaires, va bien au-delà d'intérêts nationaux divergents, estime le professeur et directeur de la Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Mont-

réal, Pierre Martin. « Le gouvernement Trump ne partage pas le même esprit, la même conception générale de l'ALENA. » Pour le nouveau président américain, l'accord met en présence trois économies nationales distinctes qui essaient de s'assurer les plus grosses parts de gâteau possible. Pour les deux autres et en réalité, le bloc commercial est un ensemble économique de plus en plus étroitement intégré et où les gains, comme les pertes, sont communs.

Le professeur à l'École nationale d'administration publique Stéphane Paquin entrevoit quatre scénarios possibles. Un « ALENApocalypse » que Donald Trump pourrait déclencher dès mardi en annonçant la sortie de son pays de l'accord lors de son discours sur l'état de l'Union, ou alors un report de la fin des négociations en 2019, après les élections prévues au Mexique, aux États-Unis, mais aussi en

Ontario et au Québec. Ou encore, la transformation des discussions en cours en négociations bilatérales entre les États-Unis et ses deux voisins séparément, mais qui n'auraient probablement pas plus de succès. Mais plus vraisemblablement, la signature prochaine d'une entente partielle couvrant les nombreuses questions déjà réglées et la remise aux calendes grecques des enjeux les plus litigieux. « Le pessimiste dira que les choses

pourraient difficilement aller plus mal. L'optimiste lui répondra que, au contraire, elles le pourraient. »

### Des avancées à Montréal

Des représentants des milieux d'affaires canadiens et mexicains ont affiché un optimisme prudent vendredi au quatrième jour des négociations à Montréal. Certains ont avancé que les partis étaient maintenant tout près d'une entente dans au moins six des trente chapitres en discussion, dont ceux portant sur le commerce électronique, les règles anticorruption, les télécommunications ainsi que les mesures sanitaires et phytosanitaires. Le week-end devrait être consacré à des enjeux plus litigieux comme l'automobile, le droit des entreprises de poursuivre les États et l'établissement d'une durée de vie limite de l'éventuel accord. La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et ses deux homologues doivent arriver dans la métropole montréalaise dimanche pour faire le point sur les progrès accomplis et tenir une conférence de presse le lendemain. C'est à ce moment que le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, pourrait annoncer l'intérêt ou non de son pays de poursuivre l'exercice. Officiellement, on s'est accordé encore deux autres rondes de négociations d'ici la fin du mois de mars pour arriver à une entente.

Avec l'Agence France-Presse  
Le Devoir

## Donald Trump tempère sa position sur le libre-échange

La stratégie du Canada pourrait avoir pesé dans l'apparent assouplissement de la position de Washington

DELPHINE TOUITOU  
à Washington

Donald Trump va-t-il assouplir sa politique commerciale? Le président américain semble en tout cas avoir tendu une perche cette semaine à ses partenaires de l'Asie-Pacifique après les avoir brutalement éconduits il y a un an en se retirant de l'accord PTP.

« Je me joindrais au [traité de libre-échange transpacifique] PTP si nous avions un bien meilleur accord que celui que nous avons », a déclaré le président américain dans un entretien à la chaîne américaine CNBC lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse.

« Les déclarations [de Trump] sur le PTP représentent une réelle inflexion », constate Edward Alden, expert au Council of Foreign Relations, alors qu'il y a tout juste un an, le 23 janvier 2017, le président signait un document mettant fin à la participation des États-Unis. Il s'agissait de sa toute première décision destinée, selon lui, à sauvegarder les emplois américains menacés par le libre-échange.

Pour autant, le retrait américain n'a pas signé sa mise à mort. Cette semaine, les onze partenaires restants, qui avaient repris le flambeau en faveur de cette vaste zone commerciale, ont annoncé un nouvel accord. Sans les États-Unis. « Le nouveau PTP, qui doit être signé en mars, a dû vraiment irriter le président » américain, commente Monica De Bolle, spécialiste de la politique commerciale au Peterson Institute for International Economics, un groupe de réflexion à Washington.

D'autant qu'il a été conclu plus rapidement que prévu. Les onze partenaires — Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam — avaient bien avancé les négociations en novembre 2017, en marge du forum de l'Asie-Pacifique au Vietnam, mais il leur restait quelques différends à résoudre. « Ces pays ont clairement démontré leur volonté de combler le vide que les États-Unis semblent laisser derrière eux », ajoute Monica De Bolle.

En outre, M. Trump, qui n'a

de cesse de souligner sa préférence pour les accords bilatéraux, a dû se faire une raison: le Japon ne veut pas d'un tel accord et il l'a publiquement fait savoir, observe la spécialiste, d'où « le rétropédalage » à mesure que le gouvernement Trump réalise les potentielles pertes économiques. « Il prend conscience soudainement que le monde continue bien que les États-Unis ne fassent plus partie du jeu », résume Gregory Daco, chef économiste chez Oxford Economics.

Le président américain, qui a par ailleurs imposé la renégociation du traité de libre-échange nord-américain (ALENA) est aussi de plus en plus sous la forte pression du monde des affaires, qui l'exhorte à ne pas camper sur une politique protectionniste radicale. « Trump a manifestement compris ce message qui provient de personnes influentes, riches, ces personnes qu'il respecte » et qu'il a rencontrés à Davos, réagit M. Alden.

La stratégie du Canada, l'un des principaux partenaires commerciaux des États-Unis, pourrait aussi avoir pesé dans l'apparent assouplissement de la position de Washington. En effet, Ottawa a fait grand cas de son adhésion au Partenariat transpacifique cette semaine, tout en rappelant qu'il ne céderait pas aux exigences du gouvernement Trump sur le volet ALENA.

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, n'a pas hésité à déclarer que le Canada se préparait à l'éventualité d'un retrait américain de l'ALENA, en vigueur depuis 1994. Ottawa martèle en outre que les États-Unis, dont neuf millions d'emplois dépendent du commerce et des investissements avec le Canada, auraient beaucoup à perdre s'ils quittaient l'ALENA.

Vendredi à Davos, Donald Trump a semblé avoir été sensible aux multiples mises en garde: « L'Amérique d'abord n'est pas l'Amérique seule, a-t-il admis. Nous sommes en faveur du libre-échange, mais il doit être juste, et il doit être réciproque. »

Agence France-Presse

## ÉTATS-UNIS

## La croissance marque le pas au quatrième trimestre

VIRGINIE MONTET  
à Washington

La croissance américaine a marqué le pas au quatrième trimestre, à 2,6% en rythme annuel, et est repassée sous l'objectif de 3% que s'est fixé Donald Trump, arrivé au pouvoir il y a tout juste un an.

Ce taux de croissance représente une déception pour les analystes, qui misaient sur 2,9% après 3,2% au troisième trimestre et 3,1% au deuxième. Calculé sur les douze mois de 2017, le PIB américain atteint 19 387 milliards de dollars, soit une progression de 2,3%. Un chiffre meilleur qu'en 2016 (+1,5%), mais moindre qu'en 2015 (+2,9%).

« C'est un rythme respectable pour 2017, un bon retour en force vu le très faible départ du premier trimestre, qui avait été de 1,2% », a noté Lawrence Yun, économiste de l'association des agents immobiliers (NAR).

Le président Donald Trump, qui assure pouvoir doper durablement la croissance du PIB de la première économie mondiale au-dessus de 3% par an, ne rate pas une occasion de rappeler que la croissance a accéléré depuis son arrivée au pouvoir. « On allait dans la mauvaise direction », a-t-il encore affirmé vendredi dans un entretien à la chaîne économique CNBC réalisé à Davos, reprochant à son prédécesseur démocrate, Barack Obama, de ne pas en avoir fait assez pour encourager la croissance.

« Ne vous méprenez pas, les régulations ont compté autant que les baisses d'impôts. J'ai davantage coupé dans les réglementations que n'importe quel président dans l'histoire! » a-t-il ajouté.

Son gouvernement a fait adopter une réforme fiscale en décembre abaissant le taux d'imposition pour les entreprises qui, affirme-t-elle, va

également doper la consommation des ménages. D'octobre à décembre, c'est en grande partie celle-ci qui, en progressant de 3,8%, a tiré la croissance, encouragée par les perspectives de baisses d'impôts et la santé de la Bourse. Le rebond d'activité après les ouragans de la fin de l'été a aussi compté, avec

notamment le rachat de véhicules abimés et les efforts de reconstruction. Mais cette vigueur de la consommation a un revers: les importations ont bondi. Elles ont accéléré de 13,9%, une progression inédite depuis sept ans.

Agence France-Presse



### Congédié?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

## SOIRÉES Relations

### CHOISIR LA RÉSISTANCE NON-VIOLENTE

Nous commémorons en 2018 trois grandes figures de la résistance non-violente: Mohandas Gandhi et Martin Luther King, assassinés respectivement il y a 70 et 50 ans, ainsi que Daniel Berrigan, arrêté il y a 50 ans pour avoir défié les autorités militaires étasuniennes en brûlant les dossiers de conscrits sur le point d'être envoyés au Vietnam. Le choix éthique et politique en faveur de la non-violence est-il toujours actuel? Sur quoi repose l'efficacité des stratégies de lutte non-violente? Comment peuvent-elles transformer durablement les structures sociales?

#### A MONTRÉAL

Le lundi 29 janvier 2018  
de 19 h à 21 h 30  
Maison Bellarmin  
25, rue Jarry Ouest  
(métro Jarry ou De Castelnau)

#### AVEC:

- Martin Hébert, professeur au Département d'anthropologie de l'Université Laval;
- Dominique Boisvert, membre de Conscience Canada et auteur de *Nonviolence. Une arme urgente et efficace* (Écosociété, 2017);
- Laurence Guénette, présidente du Projet accompagnement Québec-Guatemala et du Réseau québécois des groupes écologistes.

EN COLLABORATION AVEC

Antennes de paix  
MONTRÉAL

CRNV  
Centre de recherche  
en non-violence

CSJR  
Centre de services  
de justice réparatrice

Contribution suggérée: 5\$

RENSEIGNEMENTS: 514-387-2541, poste 234 ou cleague@cjf.qc.ca | <cfj.qc.ca/activites-publiques>

Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi.

## ÉCONOMIE

HYDRO-QUÉBEC

## Le contrat historique ne se traduira pas par des baisses de tarifs

L'entente avec le Massachusetts pourrait générer des revenus de 10 milliards

JULIEN ARSENAULT

Même si Hydro-Québec vient de décrocher son plus important contrat d'exportation, cela ne signifie pas pour autant que les clients québécois de la société d'État doivent s'attendre à une baisse de leur facture d'électricité.

Son p.-d.g., Eric Martel, estime plutôt que cette entente «historique» avec le Massachusetts permettra à Hydro-Québec de respecter sa promesse de ne pas augmenter les tarifs au-delà de l'inflation. «Évidemment, cela nous permet d'atténuer la pression et nous procure une certaine flexibilité», a-t-il expliqué vendredi, en conférence de presse, aux côtés du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Moreau.

L'événement visait à faire le point sur la décision du Massachusetts annoncée la veille indiquant que Northern Pass avait été le seul projet retenu parmi les 46 propositions déposées pour ce contrat d'approvisionnement de 20 ans qui pourrait générer des revenus de 10 milliards.

Si M. Martel a affirmé que les profits découlant de ce contrat allaient garnir les coffres de l'État et servir à «payer des salaires pour des médecins et des professeurs», il n'a pas ouvert la porte à une baisse des tarifs pour les clients québécois. Il a rappelé que cela faisait «trois ans» qu'Hydro-Québec respectait son engagement, ajoutant que les deux dernières hausses tarifaires résidentielles avaient été de 0,7%.

«C'est le gouvernement qui est l'actionnaire unique et qui fixe les dividendes versés à l'État, a renchéri M. Moreau. Une hausse des revenus, c'est une bonne nouvelle pour tous, indépendamment de la tarification fixée par la Régie [de l'énergie].»

Conditionnel à une signature officielle qui de-



CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

La société d'État veut doubler son chiffre d'affaires à environ 27 milliards de dollars d'ici 2030.

vrait avoir lieu en mars, ce contrat de 20 ans permettra à Hydro-Québec d'exporter annuellement 9,45 térawattheures (TWh) d'hydroélectricité pour approvisionner un million de clients à compter de 2020. Le Northern Pass, dont la construction est pilotée par la société d'État et son partenaire américain Eversource, doit relier le poste des Cantons, situé à Val-Joli, et le poste de Franklin, dans le sud du New Hampshire. La partie québécoise du projet est évaluée à plus de 680 millions. La construction devrait débuter à

l'automne et une partie de la ligne de transport sera enfouie dans le secteur de la forêt Hereford.

En conférence de presse, M. Martel n'a pas voulu s'avancer sur le prix obtenu par la société d'État, mais il a clairement laissé entendre qu'il était supérieur au coût moyen de 3¢ pour produire et assurer le transport d'un kilowattheure. «Nous avons déterminé un prix et il absorbe tous les coûts, dont la production et le transport», a-t-il assuré.

Pour montrer à quel point les exportations

étaient profitables pour Hydro-Québec, M. Martel a souligné que les exportations avaient représenté 16% du volume des ventes nettes d'électricité en 2016, mais avaient généré 28% des profits, soit 803 millions de dollars.

Une fois signée, cette entente donnera un important coup de pouce à la société d'État, qui ambitionne de doubler son chiffre d'affaires à environ 27 milliards de dollars d'ici 2030.

En dépit de l'ampleur du contrat avec le Massachusetts, Hydro-Québec peut encore conclure jusqu'à deux autres ententes similaires, a dit M. Martel, qui a les yeux tournés vers l'État de New York ainsi que vers l'Ontario.

## Menace protectionniste?

Par ailleurs, Hydro-Québec ne croit pas que le climat protectionniste aux États-Unis puisse déclencher une dispute commerciale avec un concurrent américain ou inciter le gouvernement Trump à révoquer le permis présidentiel du Northern Pass, octroyé lorsque Barack Obama était à la Maison-Blanche. «L'appel d'offres était très concurrentiel, a dit M. Martel. Nous n'avons pas offert un produit sous notre coût de production. Il n'y a pas eu de dumping. Il n'y a pas de préoccupations à ce niveau.»

Le grand patron d'Hydro-Québec a rappelé que la ligne de transport allait générer des investissements de 2 milliards aux États-Unis en plus de créer des milliers d'emplois, ce qui devrait plaire au président Donald Trump.

Aux États-Unis, une autorisation est toujours attendue au New Hampshire, alors qu'au pays, l'Office national de l'énergie doit donner son feu vert au projet.

La Presse canadienne

## L'inflation annuelle a ralenti à 1,9%

CRAIG WONG  
à Ottawa

La cadence de l'inflation annuelle a ralenti à 1,9% en décembre.

Mais des économistes affirment que la vigueur économique de l'année exerce une pression à la hausse sur les prix sous-jacents. Brian DePratto, un économiste principal de la Banque TD, a noté que deux des trois mesures privilégiées par la Banque du Canada pour évaluer l'inflation de base avaient progressé le mois dernier. «En regardant au-delà de la décélération de l'inflation en raison du secteur de l'énergie, [on peut voir que] la forte croissance de l'économie canadienne en 2017 semble maintenant se transformer en une hausse des prix un peu plus importante.»

L'indice IPC-tronc, qui exclut les changements de prix les plus extrêmes, a grimpé de 1,9%, par rapport à 1,8% en novembre, tandis que l'indice IPC-comm, qui ne tient pas compte des prix qui ont changé en raison de circonstances extraordinaires, a grimpé de 1,6%, comparativement à 1,5 en novembre. L'indice IPC-médian a avancé de 1,9%, comme en novembre.

«Cela confirme un peu plus que la hausse des taux d'intérêt survenue plus tôt ce mois-ci était justifiée du point de vue des données économiques fondamentales», a estimé M. DePratto. En faisant passer son taux directeur à 1,25% la semaine dernière, la banque centrale a expliqué sa décision en évoquant les données économiques particulièrement solides.

L'économiste Nick Exarhos, de la Banque CIBC, a aussi noté que les tendances de l'inflation sous-jacente semblaient se raffermir. «Nous pourrions observer une certaine pression déflationniste liée à la vigueur du dollar canadien, mais étant donné les hausses du salaire minimum, le resserrement de l'écart de production et ce qui devrait être un prix moyen plus élevé pour l'énergie sur l'ensemble de cette année par rapport à 2017, l'inflation devrait vraisemblablement accélérer.»

Dans l'ensemble, Statistique Canada a indiqué vendredi que l'indice des prix à la consommation avait grimpé de 1,9% pendant le dernier mois de 2017, par rapport au même mois un an plus tôt.

La Presse canadienne



JOHANNES EISELE AGENCE FRANCE-PRESSE

Une femme portant un masque pour se protéger, à Shanghai. Selon les données d'Orkan, le niveau de pollution en Chine a doublé depuis dix ans.

CHINE

## L'air pollué continue de créer des occasions pour le Québec

CAROLINE PLANTE  
à Shanghai

La pollution extrême de l'air en Chine continue de créer des occasions d'affaires pour le Québec.

Le premier ministre Philippe Couillard a inauguré, vendredi, les bureaux de l'entreprise Orkan, situés tout près de l'aéroport de Shanghai. Il s'agissait de la dernière journée de sa mission d'une semaine en Chine, qui l'a également amené à Pékin et à Hangzhou.

Si le ciel de Pékin était passablement dégagé en raison de fermetures récentes d'usines, un brouillard de particules enveloppait toujours les deux autres grandes villes lors du passage de la délégation québécoise. La plupart des piétons croisés dans les rues portaient un masque chirurgical pour se protéger.

En 2014, lors de sa première mission dans l'empire du Milieu, M. Couillard avait visité l'usine de Prestolite, une filiale d'Hydro-Québec qui produit des moteurs pour des autobus électriques et des camions. Depuis, la Chine continue de recourir à l'expertise québécoise en matière de technologies vertes pour lutter contre

la pollution atmosphérique, a-t-il affirmé lors d'un discours devant un parterre d'invités d'honneur venus assister à l'inauguration d'Orkan.

L'entreprise, mieux connue au Québec sous le nom d'Epurair, fabrique et installe des purificateurs d'air. Equiper une maison chinoise d'un purificateur d'air coûte entre 2000 et 3000\$, selon la direction, une dépense que les Chinois acceptent maintenant de faire sans trop y penser. «Un parent chinois qui voit son enfant tousser toute la nuit, avoir des problèmes de respiration, un peu comme n'importe quel parent sur la planète, va tout faire pour lui donner le bon air et ne veut pas jouer avec ça», a affirmé le vice-président, développement des affaires d'Orkan, Simon Labrecque.

L'équipe dit avoir des projets en cours dans les écoles et les hôpitaux de Chine. La demande pour ses purificateurs d'air provient aussi des promoteurs immobiliers.

Selon les données d'Orkan, le niveau de pollution en Chine a doublé depuis dix ans, et deux fois plus d'enfants souffrent d'asthme et d'allergies en Chine qu'en Amérique du Nord. Mais les données restent

parcellaires. Selon M. Labrecque, le gouvernement chinois contrôle l'information et interdit à quiconque possédant un détecteur de révéler un niveau de pollution supérieur à 500. À titre comparatif, une alerte de smog au Québec est déclenchée lorsque la pollution atmosphérique atteint 60.

Le potentiel en Chine pour une entreprise comme Orkan est «gigantesque», estime pour sa part le premier ministre Couillard. «Une classe moyenne qui grandit, qui naît, a toutes sortes de besoins, dont ceux associés à la santé: eau, air, qualité de vie, etc.», a-t-il dit, en promettant d'assurer le «suivi» auprès des entreprises québécoises installées en Chine.

Vendredi matin, M. Couillard a participé à une table ronde sur la construction et les technologies vertes, avant d'aller faire un saut de puce dans un centre d'achats de Shanghai qui présentait un «festival de produits québécois». Il a alors blagué devant les convives qu'il prenait un premier engagement cette année: celui de revenir en Chine pour faire goûter aux Chinois la tourtière du Lac-Saint-Jean.

La Presse canadienne

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

## Appel de candidatures général

Ministère de la Santé et des Services sociaux

## Renouvellement des conseils d'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est à la recherche de personnes indépendantes, expérimentées et qualifiées pour agir à titre de membres indépendants au sein des conseils d'administration des établissements de son réseau en vertu de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

En plus de présenter des profils de compétence, d'expertise ou d'expérience déterminés, les candidats recherchés doivent avoir une bonne compréhension du système de santé québécois ainsi que de son mode de fonctionnement. Les candidats nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux se verront confier un mandat d'une durée maximale de trois (3) ans.

Cet appel de candidatures permettra aussi de constituer une banque de candidatures. Elle pourra servir jusqu'en 2021, lorsque des sièges seront vacants au sein des conseils d'administration.

Vous souhaitez participer à la gestion d'un établissement de santé et de services sociaux? Veiller à l'accomplissement de sa mission au bénéfice des patients et des usagers de l'ensemble de la collectivité québécoise vous intéresse? Faites-nous parvenir votre candidature avant 17h, le 16 février 2018.

Pour en apprendre davantage sur les profils recherchés ou pour savoir comment soumettre votre candidature, visitez le [www.msss.gouv.qc.ca/appeldinteret](http://www.msss.gouv.qc.ca/appeldinteret)

Québec

## Appel de candidatures

Autorité des marchés publics

## POSTE DE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président du Conseil du trésor invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature afin de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées au poste de président-directeur général de l'Autorité des marchés publics (l'Autorité).

Ces candidatures sont recherchées en vue de pourvoir un poste à temps plein avec port d'attache à Québec.

**ATTRIBUTIONS:** Le président-directeur général est responsable de l'organisation, de l'administration et de la direction générale de l'Autorité et doit veiller à ce que cette dernière remplisse adéquatement son rôle de gardien des marchés publics et exerce son pouvoir de vérification et d'enquête. Le titulaire doit notamment s'assurer que l'instance surveille l'ensemble des contrats publics, receive les plaintes d'entreprises qui se sentiraient lésées par un processus d'appel d'offres public de même que les commentaires d'entreprises et des citoyens qui auraient des doutes sur le respect des règles contractuelles concernant les organismes publics. Il a également la responsabilité de s'assurer que l'instance émet les autorisations requises pour conclure des contrats publics. Il voit à ce que l'Autorité fasse des recommandations ou des ordonnances aux organismes publics en vue d'améliorer la qualité de leur gestion contractuelle. Il doit orienter l'établissement des règles de fonctionnement du système électronique d'appel d'offres, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:** La personne titulaire de cet emploi est nommée par l'Assemblée nationale pour un mandat d'au plus sept (7) ans, non renouvelable. Le traitement est établi selon les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. L'échelle salariale, applicable au 1<sup>er</sup> avril 2017, est de 153 125 \$ à 199 063 \$. Une personne retraitée du secteur public reçoit un traitement correspondant à celui qui devrait lui être attribué pour occuper le poste visé, duquel est déduit un montant équivalant à la moitié de la rente de retraite qu'elle reçoit de ce secteur.

**CONDITIONS D'ADMISSION:** Le candidat doit posséder une expérience pertinente en matière de gestion organisationnelle et de gestion contractuelle. Il doit également maîtriser le cadre normatif qui régit la gestion contractuelle des organismes publics. De plus, il doit avoir une bonne connaissance de l'administration publique et de son fonctionnement.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION:** Soumettre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation démontrant votre intérêt pour le poste avant le 16 février 2018 à 16h 30 par l'entremise d'une plateforme numérique sécurisée sur le site du ministère du Conseil exécutif à l'adresse suivante: [www.mce.gouv.qc.ca/nominations-tes/liste-postes.asp](http://www.mce.gouv.qc.ca/nominations-tes/liste-postes.asp). Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre candidature en ligne, veuillez contacter le Secrétariat aux emplois supérieurs au 418 643-8540, poste 5842. Pour de l'information concernant l'emploi, vous pouvez communiquer avec le Secrétariat du Conseil du trésor au 418 643-0875, poste 4901.

Québec

## IDÉES

## Hommage à Louis Berlinguet (1926-2018)

TEXTE COLLECTIF\*

**L**ouis Berlinguet vient de nous quitter. On se surprendrait à penser qu'il l'a fait en pleine force de l'âge tant l'image que nous en conserverons restera celle d'un homme animé d'une énergie débordante, d'un enthousiasme communicatif, d'une curiosité intellectuelle sans limites et d'une détermination sans faille.

Recruté très jeune comme professeur à l'Université Laval, il devint par la suite l'un des pionniers de la recherche universitaire au Québec francophone, un professeur réputé, un spécialiste reconnu de la biochimie des acides aminés. Auteur d'une centaine d'articles scientifiques et témoin actif de la genèse de la biologie moléculaire au milieu des années 1950, l'une de ses grandes satisfactions, comme il le confierait lui-même, fut d'être directement associé, un demi-siècle plus tard, à la création et à l'administration de Génome Québec.

Louis Berlinguet appartient à la génération des grands bâtisseurs de la Révolution tranquille. Ce Trifluvien né en 1926 fut en effet de l'équipe visionnaire de la création du réseau de l'Université du Québec et son premier vice-président à la recherche, en même temps que le premier président du conseil de l'Institut national de la recherche scientifique. Cet établissement, au sein duquel il devait quelques décennies plus tard faciliter l'intégration de l'Institut Armand-Frappier, lui dut beaucoup de son élan et de son premier essor.

Pionnier, Louis Berlinguet le fut aussi à bien d'autres titres. Il sera premier vice-président du Centre de recherche pour le développement international, premier sous-ministre en titre du ministère d'État à la Science et à la

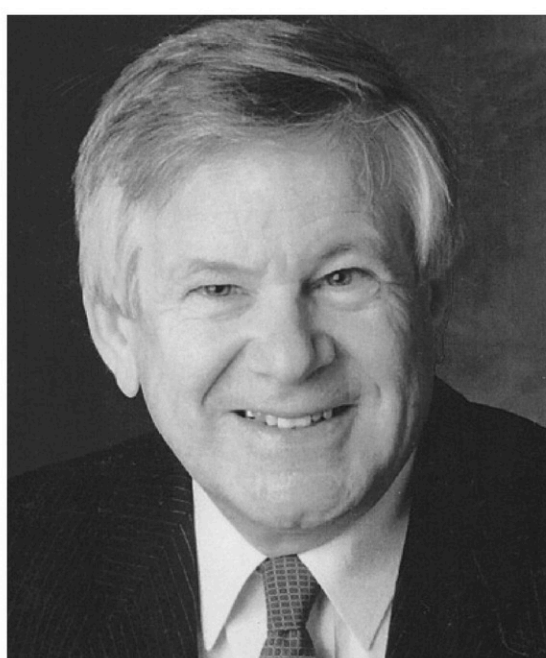
Technologie à Ottawa, premier titulaire de la fonction de scientifique en chef du gouvernement canadien ou encore conseiller scientifique de l'ambassade du Canada à Paris.

**De nombreuses responsabilités**

La liste qui prétendrait aligner tous les organismes où Louis Berlinguet a exercé des responsabilités de premier plan serait longue et probablement incomplète. Mentionnons, parmi bien d'autres, l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail, le Conseil de la science et de la technologie du Québec, le Centre de recherche en calcul appliqué et le Centre francophone d'informatisation des organisations. Partout s'est imposée sa réputation d'administrateur averti et consciencieux, apte aux visions larges et prospectives, comme aussi sa parfaite, exigeante et exemplaire intégrité.

L'âge venant, Louis Berlinguet ne consentit jamais à aller grossir les rangs des nostalgiques et des passésistes. Optimiste et déterminé, il professa toujours que notre avenir, pourvu qu'on s'attachât avec lucidité à le préparer et à le maîtriser, serait plus que notre passé et notre présent riche de possibilités. C'est ce dont peuvent d'ailleurs encore aujourd'hui témoigner les membres de la Commission québécoise sur l'autoroute de l'information que présida Louis Berlinguet, un mandat que lui avait confié le premier ministre Jacques Parizeau en 1995.

Il savait le développement de la recherche et de l'innovation d'importance décisive pour l'avenir collectif et s'en fit l'inlassable promoteur. Ses interventions et ses contributions sont à cet égard innombrables, et leurs effets d'autant plus multipliés qu'il sut associer universitaires, industriels et gens d'affaires, communicateurs scientifiques et fonctionnaires dans des entreprises communes vouées au bien commun. Usant de sa person-



MARC BERLINGUET  
Louis Berlinguet appartenait à la génération des grands bâtisseurs de la Révolution tranquille.

il en a reçu de très prestigieuses : fellow de la Société royale du Canada, officier de l'Ordre national du Québec, officier de l'Ordre du Canada, Prix du Québec Armand-Frappier, doctorats honoris causa, prix et distinctions d'associations scientifiques, comme l'Acfas, dont il fut aussi le président, l'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ), ou, parmi encore bien d'autres, l'Association canadienne de la gestion de l'innovation.

Sans doute en était-il heureux, heureux de cette reconnaissance envers son service et soucieux jusque vers la fin de continuer de servir. Mais couvert de telles distinctions, l'homme restait égal à lui-même, sans trace de fatuité, ouvert et accueillant à qui sollicitait son conseil ou son aide, passionné par l'actualité scientifique et politique, et toujours d'une généreuse disponibilité à servir la cause de la science, de l'innovation, du bien-être collectif et de l'avenir des générations montantes.

Louis Berlinguet nous a quittés, mais nous sommes nombreux à savoir qu'il ne quittera pas nos mémoires et qu'il prendra place dans notre mémoire collective d'une manière durable. La création d'un prix de l'Acfas portant son nom a pour but d'y contribuer.

\*Ont cosigné ce texte:  
Claude Corbo, ancien recteur de l'UQAM;  
Camille Limoges, ex-sous-ministre au gouvernement du Québec;  
Marie Meunier, ancienne ambassadrice du Canada;  
Jean Rochon, ex-ministre du gouvernement du Québec;  
Céline Saint-Pierre, professeure émérite de l'UQAM;  
Charles Sirois, président de TéléSystème ltée;  
Robert Tessier, président du conseil de la Caisse de dépôt et placement;  
Diane Wilhelmy, ex-sous-ministre au gouvernement du Québec.

nalité si accueillante et chaleureuse, bénéficiant d'une réputation bien méritée de désintéressement et d'intégrité sans faille, jouissant d'une réputation bien justifiée d'efficacité, Louis Berlinguet fut un grand passeur, un médiateur d'une exceptionnelle efficacité. Ses convictions affirmées et ses engagements stratégiques portèrent des fruits si nombreux, si largement partagés et si durables parce qu'il s'avéra aussi un efficace tacticien des relations intersectorielles, interdisciplinaires et interpersonnelles.

Ses grandes contributions d'intérêt collectif devaient évidemment lui assurer des marques publiques de reconnaissance. Effectivement,



L'empathie unanime qui a suivi la tragédie s'est estompée tranquillement pour laisser place à la froideur inchangée de nos conditions de vie, selon Mahmoud Mezhoud.

GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

## Le 29 janvier, un anniversaire pour l'engagement citoyen

MAHMOUD MEZHOU D

Montréal

**O**n a vraiment cru qu'après le malheureux 29 janvier 2017, la « communauté musulmane » (nommée ainsi par commodité de langage) du Québec allait sortir des méandres du temps où elle était accusée de toutes sortes d'abominations. En effet, la tragédie de la mosquée de Sainte-Foy a malencontreusement inversé momentanément les rôles entre la victime et l'agresseur. On a vu à travers les médias comment s'est opéré, presque instantanément, le changement de la perception des Québécois vis-à-vis des musulmans et on a assisté à une vague de sympathie, de solidarité et de fraternisation sans précédent qui nous a fait à tous, sans distinction, énormément de bien.

Un an s'est écoulé depuis et on se demande si cette tragédie a contribué à améliorer un tant soit peu notre vie ensemble au Québec.

L'empathie unanime qui a suivi la tragédie s'est estompée tranquillement pour laisser place à la froideur inchangée de nos conditions de vie et les pro-

tagonistes habituels qui animent la sphère du « comment vivre ensemble » ont repris chacun leur rôle pour nous livrer la suite des péripéties d'une saga faite de préjugés, de manipulations et de malentendus.

C'est par une proposition d'une approche sociale et non morale qu'on peut voir clair et lever une partie des confusions.

D'emblée, il est important de distinguer entre deux types de communautés musulmanes. La première est la communauté des musulmans qui a poussé sur un amas de problèmes sociaux et économiques, la seconde est une communauté pour les musulmans, entité morale et politique qui est une construction des islamistes.

**L'enjeu de l'emploi**

La communauté des musulmans ordinaires, qu'on confond sciemment ou non avec la communauté des islamistes, est essentiellement sociale. Son implantation a été déterminée par la détérioration des conditions de vie sociale et non par l'impératif religieux. Elle croît sur la paupérisation rampante due aux emplois précaires, au piège du bien-être social, à la chronicité du manque de revenus et à la fermeture du

marché de l'emploi malgré le haut niveau de diplomation des musulmans et leurs qualifications. Chaque jour qui passe, elle se voit s'enfoncer un peu plus dans la précarité et la pauvreté. Des hommes et des femmes, voilés ou non, pourtant fiers et dignes, partent chaque semaine allonger les « line-up » devant les banques alimentaires. Ce sont eux la communauté musulmane des villes du Québec, et surtout de Montréal, qui ne demandent qu'à participer à la prospérité du Québec, leur Québec aussi, pourvu qu'on leur ouvre grand les portes.

Les jours riches en émotions qui ont suivi la tragédie du 29 janvier 2017 auraient pu créer un climat favorable afin que le gouvernement pose des gestes forts en faveur de la communauté musulmane profonde. Cette fraternité évoquée ici et là aurait pu devenir une morale concrète et une solution courageuse, juste et durable pour régler le problème de la discrimination à l'emploi dans un Québec en plein essor économique. C'était et ça demeure la clef pour sortir définitivement de l'enclave ou du ghetto du sous-développement où est confinée ladite commu-

nauté ou les communautés musulmanes du Québec.

La fraternité recherchée entre les membres des différentes communautés du Québec, et en particulier entre les musulmans et le reste de la société québécoise, ne peut se réaliser spontanément. Elle fait appel à l'égalité et s'enracine dans l'égalité des chances pour tous, les mêmes règles de jeu basées sur la compétence, le mérite, la qualification, le talent, etc. Or, force est de constater que le chemin pour y arriver est encore long.

**D'autres intérêts**

L'autre communauté musulmane, morale et religieuse, est la raison d'être politique des islamistes qui leur sert de faire-valoir auprès des pouvoirs publics et d'une certaine classe politique.

Pendant un an, ils ont mené au nom de la communauté musulmane, pour laquelle ils se sont autoproclamés porte-parole, des actions dont la nature et la finalité sont aux antipodes des préoccupations des personnes qu'ils pensent représenter et surtout de nature à agrandir le fossé déjà assez grand d'incompréhensions, de préjugés et de stéréotypes entre les différents groupes de musul-

mans et la société québécoise.

Pendant de longs mois, ils ont mené un combat dans les médias et sur la place publique pour l'obtention de cimetières spécifiques pour les musulmans. Une demande qui n'est ni essentielle ni justifiée par le bon sens et encore moins par la religion. L'obtention de carrés dans les cimetières généralistes n'aurait pas été plus inclusive et civique? Car être « enterrés ensemble » peut aider à mieux vivre ensemble. De plus, l'enterrement et la sépulture des morts ne sont pas une affaire de la mosquée, mais celle des centres funéraires, et le représentant religieux peut uniquement guider la prière du mort.

Enfin, au regard de leur acharnement à faire de la journée du 29 janvier une journée nationale contre l'islamophobie, il serait probablement pertinent de se permettre la question suivante: est-il raisonnable, sans crier au scandale et à la provocation, de lancer l'idée d'une journée nationale contre le terrorisme islamiste? Pourtant, l'insistance excessive des islamistes à faire du 29 janvier une journée nationale contre l'islamophobie laisse entendre de leur point de vue qu'une partie de la société québécoise vit un mal profond, te-

nance et systémique.

Un an après une tragédie, fratricide, du point de vue humanitaire, il serait plus judicieux de promouvoir une attitude citoyenne commune où l'on ne reprochera plus injustement aux musulmans des crimes perpétrés par des terroristes musulmans, de la même manière qu'on ne doit jamais douter des valeurs profondément humanistes et pacifistes de la société québécoise et de sa classe politique.

Il revient, en dernière instance, à tous les musulmans, les pratiquants et les non-pratiquants, les hommes et les femmes, les agnostiques et les athées, les chrétiens (ça existe) et les mystiques, de faire preuve d'engagement et d'implication dans la vie de la cité sur tous les plans, aussi bien politique et public qu'associatif et civil. Car c'est par l'engagement, et non par les accommodements religieux, qu'on se réalisera en tant que citoyens fraternels et égaux en droits et en devoirs avec tous les autres citoyens, et non en tant que Québécois de la communauté musulmane. C'est assurément ainsi qu'on pourra se débarrasser du ghetto social et mental qu'on appelle la « communauté musulmane ».

## IDÉES

## Dépasser la division entre la « question du Québec » et la justice sociale

ÉRIC MARTIN

Professeur au Département de philosophie du cégep Édouard-Montpetit, et auteur d'Un pays en commun, Écosociété.

**D**ans *La fatigue culturelle du Canada français*, publié en 1962, Hubert Aquin déplore la difficulté de tenir des débats politiques au Québec. Sur chaque question, des camps se dessinent. Une fois le clivage tracé, chacun est enfermé dans sa conception unilatérale de la vérité et s'avère incapable d'écouter le camp adverse, à tel point qu'il semble, dit Aquin, avoir subi une « vivisection mentale ». Chacun devient ainsi incapable d'entendre celui qui est de l'autre côté de la barricade. Aquin pense bien sûr à la guerre sans fin entre fédéralistes et souverainistes, mais nous pouvons aussi penser au clivage au sein de la gauche, qui s'illustre une énième fois, ces jours-ci, par l'opposition entre gauche indépendantiste et gauche « inclusive ».

Le manque de dialogue ou de « dialectique » n'est pas seulement une sérieuse entrave à la discussion : il empêche que soient réconciliées, dans la réalité, des questions pourtant cruciales que l'on tendra plutôt à opposer les unes aux autres, en multipliant les fausses oppositions plutôt que de chercher à faire des synthèses. On jouera ainsi l'indépendance contre « l'ouverture » cosmopolite, les « régions » contre les élites urbaines, la gauche du « vrai monde » contre les nouveaux mouvements sociaux, et ainsi de suite.

Cette situation maintient non seulement la polarisation entre les groupes, mais elle reconstruit aussi le blocage de notre société qui se trouve ainsi maintenue dans le pourrissement de l'histoire, au grand avantage des partis fédéralistes et néolibéraux, qui proposent pour leur part la fuite en avant, c'est-à-dire le maintien du fédéralisme canadien et de l'économie néolibérale. Tant que nous demeurerons prisonniers d'une logique binaire d'opposition entre question nationale et question sociale, nous aurons de sérieux problèmes. En ces matières, les médias, et particulièrement les médias sociaux, ont l'effet d'accroître la polarisation plutôt que de l'apaiser ; il faudrait y prendre garde.

« Tant que nous demeurerons prisonniers d'une logique binaire d'opposition entre question nationale et question sociale, nous aurons de sérieux problèmes »

## La leçon de la tradition

Si nous retournons à la gauche des années 1960-1970, en particulier à la revue *Parti Pris* et au Front de libération des femmes (FLF), nous voyons des militants animés par la volonté de réconcilier les oppositions entre mouvements et de réaliser la synthèse des luttes, en théorie aussi bien qu'en pratique. À *Parti Pris*, on montre par exemple que régler la question sociale et surmonter l'exploitation économique est inséparable de la libération politique, c'est-à-dire indissociable d'un projet de transformation des institutions, de la Constitution et du régime fédéral et colonial canadien par le moyen de l'indépendance. À cette dialectique entre la « question du Québec », dirait Marcel Rioux, et la question sociale, le FLF apportera une précision essentielle, à savoir la nécessité d'inclure la lutte féministe dans ce qui deviendra alors le combat contre la « triple oppression » : patriarcale, capitaliste et nationale.

À l'époque, on n'oppose donc pas le féminisme et la question nationale ; bien au contraire, comme le dit le slogan du FLF, on comprend qu'il n'y aura pas de libération des femmes sans libération nationale. La pensée indépendantiste et socialiste de cette époque nous enseigne que la seule manière de passer de l'idée de l'émancipation du peuple du Québec à sa concrétisation objective est de lier ensemble des problèmes qui peuvent initialement sembler disjoints ou opposés.

Faute de nous souvenir de cette leçon, nous persisterons à opposer la lutte nationale aux revendications des « nouveaux mouvements sociaux », alors que l'avenir est aux synthèses. Certes, il y a

de nombreuses explications sur les raisons qui ont mené aujourd'hui à l'éclatement des luttes et au manque d'unité que nous constatons, et nous manquons ici d'espace pour en discuter. Si nous comprenons cependant que l'absence d'unification paralyse aussi bien l'avènement de la justice sociale que le devenir de ce pays, nous verrons tout l'intérêt de chercher à surmonter la polarisation acrimonieuse par la mise en commun, à travers un dialogue amical, des préoccupations importantes des uns et des autres.

## Que nous est-il permis d'espérer ?

Si nous voulons surmonter les oppositions stériles qui maintiennent le blocage de la société québécoise, il faut espérer surmonter certains clichés relevant du prêt-à-penser et, hélas, bien établis de part et d'autre dans la gauche.

Il faut d'abord reconnaître que si les gens expriment des revendications, c'est qu'ils vivent des insatisfactions, des craintes et des douleurs qu'il faudrait chercher à écouter plutôt que de ridiculiser ou d'invalider a priori leur position. Les indépendantistes convaincus doivent s'ouvrir au discours des « nouveaux mouvements sociaux », de la jeunesse, et cesser de dire que Québec solidaire n'est qu'un repaire de trudeauistes. Certes, ce parti a ses forces et faiblesses, mais ne vient-il pas de fusionner avec la très indépendantiste Option nationale ?

La jeunesse est pour sa part interpellée par les luttes féministes et antiracistes. Il faut cependant qu'elle dépasse le raccourci qui lui fait parfois considérer l'indépendance comme une lutte passiste ou xénophobe pour comprendre que tout projet d'émancipation doit inclure une remise en question du carcan colonial canadien. De plus, la souveraineté est un levier important dans le processus de « démondialisation » qui doit permettre une sortie du libre-échange néolibéral, la mise en place d'un nouveau mode de développement économique plus juste et écologique, et la reconstruction de nouvelles solidarités internationales. Ce n'est que par de semblables efforts d'intercompréhension que nous pourrions parvenir à créer une République indépendante du Québec en solidarité avec les autochtones, à engager une transition écologique et à réaliser la justice sociale dans ce que Fernand Dumont appelait un « socialisme d'ici ». Pour reprendre les mots de Moustaki : au lieu d'être deux générations qui s'insultent, que nous soyons frères, sœurs, camarades et complices.

## Les cégeps, facteur d'accessibilité à l'enseignement supérieur

LUCIE PICHÉ

Présidente de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

**L**a Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) considère que l'existence des établissements collégiaux n'explique en rien la différence de diplomation universitaire entre le Québec et l'Ontario, bien au contraire. La FEC-CSQ réagit ainsi à l'article publié le 24 janvier dernier dans *Le Devoir*. Intitulé, « *Baccalauréat: le Québec accuse du retard sur le ROC* », le texte fait référence à une étude réalisée par le CIRANO et publiée dans un ouvrage collectif au titre évocateur de la vision mercantile de l'éducation mise en avant, soit *Le Québec économique. Éducation et capital humain*.

Il semble tout d'abord inexact d'affirmer que le Québec est en retard sur le ROC. Seul l'Ontario semble faire un tout petit mieux que le Québec si on prend en considération l'ensemble du postsecondaire selon des données de Statistique Canada. Pour effectuer une comparaison plus légitime de la diplomation, il aurait fallu également intégrer les titulaires de diplômés d'études préuniversitaires, techniques et professionnelles. En faisant cet exercice, l'économiste Pierre Fortin a d'ailleurs démontré un « effet cégep » positif sur l'accès aux études supérieures. Cette démarche classe en effet le Québec en tête de liste.

De nombreuses autres études ont mis en évidence les facteurs qui déterminent l'accès aux études postsecondaires et à la diplomation. Les auteurs associés au CIRANO ne semblent pas, quant à eux, les avoir pris suffisamment en considération. Par exemple, le niveau d'éducation et de revenu des parents et la proximité d'un établissement collégial ou universitaire sont primordiaux. Ce n'est donc peut-être pas l'Ontario qui fait mieux, mais davantage les caractéristiques de la société et des jeunes qui y étudient qui favorisent cette réussite. La province est en effet plus riche, plus urbanisée et accueille de très nombreux étudiants des autres provinces (notamment du Québec) ou issus de l'immigration. L'importance de bien catégoriser la population étudiée nous apparaît donc primordiale.

L'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA) a d'ailleurs publié une analyse qui effectuait cet exercice. « La proportion de détenteurs de grade universitaire est, à toutes fins utiles, la même dans les deux populations historiques majoritaires », conclut la recherche, qui comparait notamment les parcours scolaires des francophones du Québec à ceux des anglophones de l'Ontario.

Par contre, et il faut le mentionner, là où l'Ontario fait mieux, comme le démontre un récent rapport du Conseil supérieur de l'éducation, c'est au niveau de ses politiques éducatives plus égalitaires en amont des études postsecondaires. Moins de ségrégation scolaire et moins de subventions aux écoles privées permettent à davantage d'élèves de réussir, notamment pour ceux issus des milieux moins bien nantis. Dans l'ouvrage auquel les auteurs ont participé, il est plutôt question du succès des écoles privées...

Bien qu'il reste des progrès à faire au Québec concernant l'accès aux études postsecondaires, notamment pour les francophones et l'enseignement en français, ce n'est pas en attaquant une nouvelle fois les cégeps que nous les ferons. Il s'agirait plutôt de soutenir encore davantage ces établissements qui font leurs preuves depuis 50 et de s'attaquer à certaines causes profondes qui affectent les parcours des jeunes du Québec, notamment la ségrégation scolaire au secondaire, le manque de ressources d'un réseau public malmené et, plus globalement, la faiblesse des revenus d'un nombre non négligeable de ménages.

## Écrivez-nous !

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 5500 caractères (y compris les espaces), ou environ 850 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi : si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)), mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## Remettre les pendules à l'heure à propos du PQ

MARC ANDRÉ BODET

Professeur agrégé en science politique à l'Université Laval  
Membre du Groupe de recherche sur le fonctionnement de la démocratie

**D**epuis un certain temps, il est de bon ton d'annoncer la mort du Parti québécois. Des chercheurs en sciences sociales s'y sont mis, tout comme de nombreux commentateurs de la scène politique québécoise. Tout y passe. Le PQ serait une machine brisée, organisée autour d'un projet dépassé avec des électeurs qui se meurent cartes de membre à la main. Je m'inscris en faux contre cette position. Passons en revue trois assertions populaires et problématiques.

Premièrement, on entend que le Parti québécois serait une machine brisée sur le point de disparaître. Il est vrai que les récents sondages sont assez mauvais. Même si la qualité des méthodologies est dans certains cas très discutables, la tendance est claire. Il y a décroissance des appuis au PQ depuis plusieurs mois. Par contre, il ne faut pas oublier que ce n'est pas la première fois dans l'histoire récente du Québec qu'un parti aux ambitions gouvernementales (laissons Québec solidaire de côté pour le moment) oscille autour des 20% d'appuis. En fait, la Coalition avenir Québec s'est retrouvée à plusieurs reprises dans cette situation depuis sa création. Et elle a rebondi. QS perd ou gagne plus ou moins la moitié de ses appuis d'un sondage à l'autre. Le Parti libéral obtient des scores qui auraient donné des cauchemars à Robert Bourassa ou même à Jean Charest. En fait, on assiste, tant au provincial qu'au fédéral, à une instabilité électorale depuis le tournant du millénaire. C'est au tour du PQ de subir les foudres de l'électorat. C'est une épreuve, certes, mais ce n'est pas une condamnation.

Deuxièmement, on dit que le Parti québécois serait organisé autour d'un projet dépassé. On fait alors référence à l'option indépendantiste, mais aussi au positionnement idéologique du parti. Il est encore une fois juste de dire que l'appui au projet indépendantiste est à son plus bas depuis longtemps. Il demeure toutefois que plus du tiers des Québécois sont toujours indépendantistes et que plus ou moins les deux tiers sont nationalistes sous une forme ou une autre. De plus, le projet social-démocrate du PQ le place dans une position avantageuse entre un QS radicalement à



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En nombre absolu, les jeunes sont toujours au Parti québécois, écrit Marc André Bodet.

gauche et une bousculade à droite entre le PLQ et la CAQ. Un véritable boulevard s'ouvre. Le PQ est à la bonne place pour attirer un électorat nationaliste et de centre gauche très nombreux, notamment dans la grande couronne de Montréal mais aussi ailleurs.

## Des défis réels

Troisièmement, on raconte que les électeurs péquistes et les membres du parti seraient littéralement en train de mourir de vieillesse. Certains ont même fait des prédictions hasardeuses en nous proposant une date de péremption à partir de postulats pour le moins fragiles. Dans les faits, le PQ fait encore très bien chez les plus jeunes (francophones). Moins bien qu'avant, certes, mais très bien tout de même. Et disons-le clairement, si une baisse des appuis parmi les jeunes cohortes signifiait la mort d'un parti, l'état des appuis envers le PLQ au début des années 1980 nous aurait permis de prédire sa fin au tournant du

millénaire. On se serait évidemment trompé. On affirme également que l'effectif du PQ serait très vieux. Il y a en effet, en proportion, moins de jeunes que de personnes plus âgées parmi les membres en règle du PQ. Mais la taille de son effectif est sans comparaison avec le nombre d'adhérents au PLQ (en véritable chute libre) et ceux presque confidentiels de la CAQ et de QS. En nombre absolu, les jeunes sont toujours au PQ, dernier vrai parti de militance au Québec.

Il ne s'agit pas ici de faire preuve de jovialisme. Le Parti québécois fait face à des défis réels. Il s'agit plutôt de déconstruire un discours dominant qui ne tient tout simplement pas la route. Le désir de beaucoup de Québécois de trouver une solution de rechange au PLQ sortant joue actuellement en faveur de la CAQ. Mais il y a un électorat nationaliste et social-démocrate à reconquérir qui ne se trouve ni au PLQ, ni à la CAQ, et certainement pas à QS. Rien n'est joué.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION : Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (recherche photos), information générale : Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boissvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec), Dave Nadeau (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), information culturelle : Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Mungier (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (chef de division et editorialiste), section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), cahiers spéciaux : Aude Marie Marcoux (responsable), équipe numérique : Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres), correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices), soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis), DOCUMENTATION : Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), PUBLICITÉ : Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tremblay (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légaux), ALESSANDRA TANTALO et Laurence Hémond (coordonnatrices), Solène M. Hébert (développeuse Web), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle), ADMINISTRATION : Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).